Huitième année. — N° 15. L'émancipation des Travailleurs doit être l'œuvre des Travailleurs eux-mêmes Samedi 12 Avril 1913.

LA VOIX DU PEUPLE

JOURNAL SYNDICALISTE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ORGANE DE LA FEDERATION DES UNIONS OUVRIERES DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION
55, Boulevard Carl-Vogt, 55, Genève

ABONNEMENTS
UN AN, 4 fr. — SIX MOIS, 2 fr. — ETRANGER, UN AN, 6 fr.
LE NUMÉRO : 10 CENTIMES.

ADMINISTRATION
Avenue du Simplon, 14 bis, Lausanne

LA SEMAINE

Monténégro. — *Les politiciens et les chefs flibustiers considèrent la démonstration navale comme une atteinte à la dignité de l'armée. Cette même dignité n'est pas compromise par le massacre des femmes et des enfants albanais.*

Berlin. — *Le parti socialiste a organisé, dimanche, soixante réunions de protestation contre les nouveaux armements. Partout il y avait un nombreux public.*

Tripolitaine. — *Abrités derrière des retranchements, près de la mer, les valeureux soudards italiens tirent du canon dès qu'apparaît, dans le lointain, le profil d'un Arabe.*

Londres. — *En réponse aux mesures répressives dont elles sont l'objet, les suffragettes anglaises redoublent d'activité et de violence. Poursuivant la lutte de cette façon là, elles finiront bien par obtenir satisfaction.*

Lausanne. — *Le consul mexicain, représentant le président Huerta, qui fit assassiner son prédécesseur il y a quelques semaines, a donné un dîner officiel auquel assistaient les autorités vaudoises. Nous ne savons encore si les conseillers d'Etat vaudois seront poursuivis pour apologie du crime.*

Maroc. — *Un soldat ayant lancé un gobelet à café dans les jambes d'un sous-officier, a été condamné à mort. Poincaré le laissera-t-il tuer comme Fallières le fit de Dulény ?*

Strasbourg. — *Les délégués alsaciens-lorrains du parti du centre ont décidé, par 104 voix contre 4 de repousser la nouvelle loi militaire allemande.*

Paris. — *Un détenu se sachant voué à la guillotine, échappe à ses gardiens, grimpe sur un toit et se suicide en se précipitant la tête la première vers le sol. Les suppôts de l'ordre, juges et flics avaient tenté de l'en empêcher, voulant sadiquement voir rouler sa tête dans le panier du bourreau.*

LA JOIE PATRONALE

La convention que les typographes romands viennent de signer satisfait pleinement les maîtres-imprimeurs. Il ne pourrait en être autrement car elle répond à tous leurs désirs. Aussi doivent-ils une fière chandelle au Comité central ouvrier qui a agi de façon à empêcher toute discussion en ne donnant aux syndiqués que trois jours — même deux pour certaines sections — pour se prononcer. Les bourgeois sont moins cyniques. Lorsqu'ils soumettent au peuple une loi, dont en général se moquent les deux tiers des électeurs, ils lui accordent un certain délai pour l'étudier. Le Comité central des typos est plus expéditif : il estime que deux soirées sont largement suffisantes pour examiner une convention faite de 133 articles !

Le doute n'est plus permis. Cette convention, si elle avait été passée au crible de la discussion, eût été repoussée par les ouvriers. Aujourd'hui les critiques se font jour, acerbes et virulentes. Mais le vote est acquis et il a été déclaré acquis parce que « la majorité des fédérés » s'est prononcée en faveur de la convention. Or, il est à remarquer que sur plus de 900 membres, 413 seulement se sont prononcés pour.

En attendant, les patrons jubilent. Désormais, ils seront assurés de la plus douce des quiétudes et ils ne cachent pas leur joie. Voici un article que M. Dubois, maître-imprimeur à La Chaux-de-Fonds et représentant de cette localité dans la commission de tarif, a publié dans la *Feuille d'Avis de Chaux-de-Fonds :*

Une victoire de l'ordre sur le désordre

A moins de circonstances impossibles à prévoir, les abonnés de journaux de la Suisse romande sont assurés de ne pas être privés de leur lecture quotidienne pour faits de grève, jusqu'au 31 décembre 1917; la *Tribune de Genève* même, tant honnie et boycottée, va pouvoir de nouveau être ouverte publiquement, sans qu'on ait à craindre pour autant un endommagement de son individu.

Voici les raisons de cette bienheureuse trêve :

Les patrons et ouvriers de l'imprimerie ont signé — cela en date de mercredi — une convention professionnelle qui règle d'une manière obligatoire les conditions de travail, en se prêtant une aide réciproque. Les deux associations contractantes — la Société des maîtres imprimeurs et le Syndicat des typographes de la Suisse romande — sont tenues d'imposer a leurs membres la reconnaissance de la convention et s'engagent à prendre des mesures contre ceux qui ne la respecteraient pas. C'est bien quelque chose d'acquis, n'est-il pas vrai, c'est en tout cas le bouleversement des théories extrêmes, c'est encore le renversement des rêves de ceux qui voient leur idéal dans la guerre de classe.

On a donc vu cette chose extraordinaire, au jour d'aujourd'hui, des patrons et des ouvriers se serrer la main ! Et ce geste vient des typographes, si imbus de toute idée progressiste, qu'on signalait volontiers comme les premiers émancipés du prolétariat, ou, qu'ailleurs, on regardait comme les apologistes du désordre ; ces travailleurs ont trouvé que l'ordre était une bonne chose nécessaire à la sauvegarde de leurs revendications ; ils ont cru que leurs intérêts n'étaient pas opposés à ceux du patron, qu'au contraire ils étaient concordants et, plus intelligents ou simplement soucieux du bien-être de leurs familles, ils ont donné leur coup de pied libérateur aux politiciens de tout acabit qui veulent que l'ouvrier soit l'ennemi du patron pour le plus grand dommage de l'industrie qui fait vivre les uns et les autres.

C'est très bien, n'est-ce pas ? Je souhaite vivement, pour mon compte, que l'avenir donne raison à l'ordre contre le désordre et que l'entente mutuelle à laquelle les typographes ont si loyalement prêté les mains sorte une moisson profitable à eux et à leurs familles.

Je sais, du reste, combien de part et d'autre les longues conversations qui ont abouti à la conclusion du traité ont été courtoises ; j'ai vu cette chose énorme : un ouvrier donnant raison aux patrons contre ses camarades, j'ai entendu ces paroles d'un typographe répondant à un patron : « Il me paraît juste de tenir compte des arguments qu'on oppose à notre revendication ». C'est ainsi donc, par des concessions mutuelles, qu'on est arrivé à une entente, singulier réconfort pour tous ceux qui souffraient de l'abîme que quelques inconscients veulent creuser entre les travailleurs, ouvriers et patrons.

Je crois bien, contre les amateurs de la lutte de classe, que la journée aura été bonne pour les ouvriers et qu'ils auront mieux travaillé à l'acheminement vers leur idéal d'émancipation économique que tous leurs conseillers partisans du coup de force et du sabotage, dont, en général, la situation est sauvegardée et la famille à l'abri du besoin.

La guerre de classe a été rejetée par les typos ; puisse-t-elle recevoir ailleurs le même coup de pied.

Cette épître se passerait volontiers de commentaires, car elle suffit à démontrer combien la convention des typographes est une déviation absolue du syndicalisme. Le patron chaux-de-fonnier, ainsi que tous ses collègues, triomphent surtout parce qu'ils peuvent entrevoir l'avenir avec sérénité. Cinq ans de cette convention et les typos n'auront plus comme idéal que la perpétuation de l'entente étroite avec le patronat. Dorénavant les renouvellements de tarifs ne se feront plus par la masse, ils ne subiront plus le contrôle vigilant de ceux auquels ils s'appliqueront, mais quelques membres auront tôt fait d'œuvrer envers et contre tous pour imposer aux fédérés une tactique chère à quelques-uns, et cela au détriment de la situation ouvrière et syndicale.

Signalons encore un extrait d'un communiqué des patrons genevois à la presse. On y retrouve la même note :

Une convention semblable est en vigueur en Suisse allemande depuis le 1er janvier 1913 et pour une durée de 5 ans aussi. Peut-être un seul et même contrat collectif pourra-t-il être conclu pour l'ensemble de la Suisse à l'expiration de ce délai.

Afin d'obtenir la garantie d'une ère de paix et d'entente, les Maîtres imprimeurs ont dû augmenter les salaires des ouvriers dans de fortes proportions. Il a fallu tenir compte également de la cherté toujours plus considérable de la vie. Aussi les prix d'impression subiront-ils une hausse correspondante (15 à 20 0|0).

Les patrons et ouvriers disent avoir confiance dans leur bonne volonté mutuelle et dans leur coopération loyale, de même que dans l'aide du public romand. Nous espérons avec eux voir couronner des meilleurs résultats ce premier essai, chez nous, de contrat collectif sur une large échelle, institution extrêmement intéressante sur le terrain économique comme au point de vue juridique, mais d'un fonctionnement délicat, et qui ne peut porter tous ses fruits que moyennant l'exécution loyale des engagements pris, toute arrière-pensée, toute idée de lutte de classe mise de côté.

La joie patronale est la condamnation même de la convention en se plaçant au point de vue ouvrier.

A nos abonnés de l'étranger

Afin d'éviter des frais de remboursements postaux, très onéreux pour l'extérieur, nos abonnés de l'étranger sont instamment priés de nous adresser le montant de leur abonnement pour 1913.

Comité Fédératif

DE LA

FÉDÉRATION DES UNIONS OUVRIÈRES

de la Suisse romande

Séance du 7 avril 1913

Correspondance. — Reçu lettres des manœuvres, mineurs, maçons et cimenteurs de Neuchâtel ; de l'U. O. de Lausanne et de l'U. O. de Vevey. Les réponses seront données dans le plus bref délai possible.

Premier-Mai. — Nous prions les organisations et les groupements qui désireraient un orateur pour la manifestation de nous écrire de suite, pour que dans le numéro prochain la liste complète des orateurs et des localités puisse paraître.

Le numéro du 26 avril sera retardé jusqu'au 1er mai et paraîtra sur six pages. Les camarades qui désirent y collaborer sont priés d'envoyer de suite leur copie.

Afin d'en faciliter une ample distribution, ce numéro de propagande sera vendu au prix de 3 fr. le cent.

Pour que nous puissions en fixer le tirage, nous prions les Unions ouvrières, syndicats et camarades de faire savoir dès maintenant à l'Imprimerie des Unions ouvrières de Lausanne, le nombre d'exemplaires qu'ils désirent recevoir.

La Bourgeoisie et l'Armée

Nous a-t-on assez rebattu les oreilles avec le prétendu « réveil patriotique ! » Si l'on en croyait la presse chauvine, toute la jeunesse française ne rêve que service en campagne, manœuvres et combats, et il n'est pas jusqu'aux « potaches » de douze ans qui, dans leur activité de s'exercer au métier des armes, ne réclament à cor à cri le rétablissement du service de trois ans.

Hélas ! trois fois hélas ! c'est encore un mensonge de plus à inscrire à l'actif de nos grands journaux.

Le sénateur Humbert, ancien officier d'ordonnance du général André, le constate tristement.

Non seulement le peuple déteste la caserne, mais la bourgeoisie elle-même en détourne ses fils.

Il y a une « *crise de la vocation militaire* », avoue l'ex-rapporteur du budget de la guerre. Autrefois, l'ambition de tout commerçant enrichi était de faire de son fils un officier, et les jeunes filles, sur leur oreiller de dentelles, rêvaient de beau fiancé en culotte rouge, avec un dolman doré sur tranche.

Hélas ! comme les temps sont changés !

Le plumet tricolore de Saint-Cyr n'excite plus l'ambition des jeunes bourgeois.

En 1911, dit le sénateur Humbert dans la *Grande Revue*, pour 352 places à l'Ecole de Saint-Cyr, il y avait 1.717 candidats, soit près de 5 candidats pour une place.

En 1912, il n'y en plus que 870 pour 340 places, soit 2 1|2 pour un élu. Encore les candidats sont-ils si médiocres que le dernier reçu au concours atteignait seulement la note 8,7 sur 20.

Même chose pour l'Ecole Polytechnique : autrefois, tous les élèves qui en sortaient — sauf les 20 ou 30 premiers — entraient dans l'artillerie. Aujourd'hui, la plupart donnent leur démission pour se faire ingénieurs civils.

« Dans tel régiment d'artillerie, s'écrie avec douleur notre sénateur, il n'y a plus que deux lieutenants d'origine polytechnicienne ».

Chose significative : les officiers eux-mêmes détournent leurs enfants des écoles militaires. Au Prytanée de la Flèche, où les fils d'officiers sont élevés gratuitement, presque tous les élèves sortent « dans le civil ».

Résultat : il y a pénurie d'officiers, déficit de lieutenants. On est obligé de donner l'épaulette à des adjudants, et même — ô horreur ! — on en est réduit parfois à nommer directement des sergents-majors au grade de sous-lieutenant.

Et ce n'est pas tout.

Les sous-officiers aussi se font rares. Pour Saint-Maixent, en 1903, il y avait 672 candidats pour 240 places, c'est-à-dire presque 3 appelés pour un élu. Aujourd'hui, il n'y en a plus que 1,9.

A la section coloniale, l'année dernière, pour 40 places, il n'y avait que 15 postulants, — encore les deux derniers étaient tellement nuls qu'on n'en put recevoir que 13.

Il n'y a plus qu'une seule école où la proportion augmente, constate mélancoliquement le sénateur Humbert, c'est l'École de Vincennes, où l'on fait des officiers d'administration, — des *riz-pain-sel*, comme on dit.

L'idéal des jeunes officiers, maintenant, c'est de compter des capotes et de distribuer des godillots.

Ceux qui se décident aujourd'hui à faire leur « carrière militaire », c'est pour ne pas se battre !

Triste effet du réveil patriotique !

Non seulement le peuple ne veut plus de la caserne, repousse le service de trois ans aux cris de : « Vive la classe ! » mais encore la bourgeoisie elle-même a le dégoût du métier militaire.

Et c'est là peut-être la vraie raison de la campagne actuelle pour les trois ans.

L'oligarchie financière et le gouvernement ont voulu ressusciter l'esprit militaire ; ils ont compris qu'il fallait employer le grand remède : la peur. Et ils ont agité devant les bourgeois effarés le « croquemitaine » allemand.

Puis, — comme il faut être pratique, — sur les 500 millions qu'ils vont nous extorquer, ils ont décidé de hausser la solde : 1.000 de plus pour les officiers, 500 francs pour les sous-off'.

Mais tout cet effort sera inutile. En dépit du bluff de la grande presse, l'esprit guerrier est mort chez nous. Tous les crédits, tous les chantages patriotiques ne réussiront pas à le galvaniser,— ni même les sociétés de préparation militaire, où l'on essaie d'entraîner la jeunesse à la conquête de l'armée.

Tout cela est vain ! Le sénateur Humbert peut pleurer toutes ses larmes sur la « crise de la vocation militaire ». L'amour de l'armée est mort.

Et ce n'est pas le service de trois ans qui le ressuscitera.

Francis DELAISI.

La Bataille Syndicaliste.

Beaucoup de bruit pour rien

Certes, cette convention du Gothard ne nous intéresse guère, mais cela ne nous empêche nullement de constater que nombreux sont les gogos qui croyaient de par leurs manifestations populaires intimider nos mandataires haut perchés.

Ces derniers se souciant bien peu, du reste, de l'opinion de leurs mandants, ont passé outre ayant à contenter des personnages d'une autre envergure. Il est vrai que la Constitution donnait plein pouvoir à nos gouvernants. Ainsi la farce est jouée, mais le peuple qui est bon enfant, voudrait éviter qu'elle ne se renouvelle, en modifiant cette loi fondamentale. Déjà on pétitionne pour que soient soumis au vote populaire les traités internationaux.

D'ailleurs, peu nous importe la suite législative de cette agitation. Nous ne voulons pas marcher à la conquête du pouvoir, mais à sa destruction, puis instaurer une Société basée sur la liberté et la raison et non sur la contrainte.

Alexis LAVANCHY.

Demandez la cigarette LA SYNDICALE

Simple croquis

Un dimanche matin d'avril.— La plaine de Plainpalais.— On manifeste.— Autour d'une tribune est une foule de gens très probablement tous « bien pensants ».— A la tribune se succèdent des orateurs à la parole déclamatoire avant même que patriotique, patriotique pourtant.

De cette tribune me viennent des phrases où le mot *Peuple* est répété avec une emphase (je veux être expressif et vais dire) une emphase.... bien.— « Toi Peuple de Genève !!... etc !... etc !... » Je regarde autour de moi et que vois-je ? Peu de gens du Peuple, du Peuple qui travaille, du Peuple qui, lorsqu'on pense à lui, invoque en notre esprit la prise de la Bastille et les Barricades. Que voit-on alors ? De la petite bourgeoisie, beaucoup d'employés à la Crèche, de jolis trottins, riants, amusés de tout ce bruit qu'ils ne comprennent pas très bien, quelques femmes du « Monde » ayant accompagné Messieurs leurs maris venus « manifester en redingote et gantés de chevreau.— Par ici, par là on peut voir quelques « michés » rastaquouères étrangers fumant de fines cigarettes dont ils se plaisent à rejeter la fumée sur les petites femmes qui se pendent à leur bras avec des airs de chattes en rupture de coussins.— Pour qui connaît son monde, il est possible de distinguer quelques artistes, des peintres surtout, se trouvant là, je veux le croire pour eux, en curieux, comme moi-même.— Puis, et c'est là une bonne majorité de ce « Peuple » manifestant, beaucoup de femmes sortant du Temple un psautier à la main et l'esprit « révolutionnaire ».

Je m'en vais, écœuré de ce vide affreux. — Toujours, toujours les mêmes paroles pour dire les mêmes choses.— Et toujours les mêmes actes.— Pourtant chacun semblait ravi, on battait des mains, on criait, la fanfare jouait.

Je dois être un peu fou de ne pas ressembler à ces manifestants.

Mais voilà, moi, je suis du *Peuple*.

René DESPOIR.

Comment on civilise

Le *Trentino*, journal autrichien, publie des lettres de l'archevêque Marconi décrivant les atrocités commises contre les Albanais. Le prélat évalue à 30.000 au moins le nombre des Albanais massacrés par les Serbes et les Monténégrins. Les cadavres des femmes et des jeunes filles déshonorées étaient jetés dans le Vardar. Dans leur soif de dévastation, les pillards recouraient même à la dynamite pour faire sauter les édifices.

On sait combien les Arméniens sont peu suspects de sympathie pour les Turcs, Voici pourtant quelques faits révélés par l'un d'entre eux sur la conduites des armées dites chrétiennes :

« A Cavalla, on a pris tous les notables turcs qu'on a menés de nuit, en chemise, dans une fosse où ils ont été non pas fusillés, mais passés un à un au fil de l'épée. Les femmes, les enfants, des poupons au maillot, tout a été hâché. J'ai été deux jours sans pouvoir manger, tant j'avais le cœur soulevé de pitié et de dégoût, le Vardar charriait plus de cadavres que d'eau, des gens tués sous mes yeux, pour le plaisir, sans aucun motif. Jusqu'à un pauvre brave homme d'aiguilleur turc que je voulais ramener avec moi et que j'ai retrouvé la tête fendue à coups de hâche... Tous les villages turcs sont entièrement rasés et pillés. Quant à ceux habités par des chrétiens, quelques-uns, (en très petit nombre) ont été rasés par les Turcs et le reste a été pillé par les sauveurs des Macédoniens. Vous croirez ce tableau chargé et pourtant ce n'est qu'un pâle reflet de la vérité. On vous fait croire en Suisse qu'il existe des prisonniers et des blessés turcs qui sont assistés dans les hôpitaux des alliés. C'est une frime ; un nombre infime a été gardé pour servir de couverture et tout le reste a été tué. On a laissé mourir les prisonniers de faim et on achevait les blessés... Les Grecs sont encore les moins sauvages ; ils volent tant et plus, mais ils tuent moins. Mais là où les Bulgares et les Serbes ont passé, on peut dire qu'il ne reste plus âme qui vive. A Uskub, on faisait prisonniers les Albanais pendant le jour et, la nuit venue, on les amenait par centaines au bord du Vardar et là on les tuait et on jetait les corps dans le fleuve. »

A la lecture de pareils faits, bien atténués encore sans doute, le cœur se serre et on est pris de haine pour toute cette bande de chrétiens qui instaurent leur civilisation — et laquelle ? — en massacrant, en pillant, en violant tout ce qu'ils trouvent sur leur passage.

Dans l'horlogerie

Un grand nombre de camarades horlogers commencent à sentir que, pour l'entretien de nos dévoués émancipateurs, il faut beaucoup d'argent. La principale occupation de nos chers permanents, c'est de traquer ceux qui ne paient pas régulièrement leurs cotisations. En attendant que ces individus aient instauré la schlague, ils s'adressent à nos exploiteurs. Actuellement, je connais un certain nombre de travailleurs qui sont traqués pour le paiement d'une permutation. J'y reviendrai.

Les travailleurs de la boîte en argent sont vraiment des gens heureux ; voici six ans qu'ils travaillent pour le même salaire. Après cela oserez-vous nier l'utilité des permanents ?

Si les horlogers sont atteints d'une grave maladie, c'est grâce à ce Bureau central, qui dit tout, qui voit tout, qui dirige tout et surtout qui mange tout. Pour une baisse, il faut s'adresser au Bureau central ; un changement de mode de travail, hardi le Bureau central.

Allons, les indépendants, les dessillés, ne nous lassons pas, propageons nos idées fédéralistes. Les dégoûtés sont légion, ne les abandonnons pas. Secouons notre indifférence et travaillons à avancer le jour où nous nous débarrasserons de tous les Graber.

* * *

Nos permanents détiennent le record pour la fabrication de lois, sous forme de règlements et engagements. Dans ce genre, les bourgeois sont moins fripouilles. En voici encore un spécimen. (M. Achille Graber, ex-ouvrier métallurgiste, d'une incapacité notoire, devenu parasite professionnel, est un de nos nombreux permanents) :

ENGAGEMENT

Les soussignés s'engagent les uns envers les autres et envers Monsieur Achille Graber, à La Chaux-de-Fonds, représentant la Fédération des ouvriers de l'industrie horlogère, à suivre l'engagement suivant :

§ 1. Tous les ouvriers signataires de la présente s'engagent :

a) A ne passer aucune convention particulière, ni écrite, ni orale, ni tacite avec des patrons fabricant la boîte argent sans l'assentiment du Comité central de la Fédération des ouvriers de l'industrie horlogère (F. O. I. H.) ;

b) à suivre toutes les indications du Comité central de la F. O. I. H. et notamment à donner leur quinzaine selon les indications du Comité central de la F. O. I. H. et au jour fixé par lui ;

c) au cas où le travail serait suspendu par suite d'une grève ou de lock-out, à ne pas reprendre le travail chez un patron où il y a grève ou lock-out, ou pour son compte, ni par contrat écrit, oral ou tacite, ni aux pièces, ni à la journée, ni d'aucune autre façon, tant que le Comité central de la F. O. I. H. n'en aura pas donné l'autorisation.

§ 2. Au cas où le travail serait suspendu selon les indications du Comité central de la F. O. I. H.. les grévistes ou les lockoutés signataires du présent engagement recevront de la F. O. I. H. l'indemnité fixée par les statuts, art. 11 et 12, de la F. O. I. H.

§ 3. Au cas où l'un des signataires violerait l'engagement pris à l'article 1 (§ 1), il s'engage à payer une amende conventionnelle de 10 fr. (dix francs) pour chaque jour où il aura travaillé en violation de l'article 1 et à rembourser les secours de grève reçus depuis la signature de l'engagement. L'amende conventionnelle et le remboursement des secours de grève doivent être payés à M. Achille Graber. M. Achille Graber, la Fédération des ouvriers de l'industrie horlogère ou l'une de ses sections et chacun des soussignataires ont le droit de déposer une plainte.

Et le § 6 :

Les soussignés reconnaissent par leur signature avoir reçu un exemplaire du présent engagement et en avoir pris exactement connaissance, en toute liberté et sans qu'il ait été exercé la moindre pression sur eux.

Comme chacun doit le penser, ce § 6 est un cynique mensonge. Les syndiqués horlogers *sont obligés* de signer cet engagement. S'ils s'y refusent, on exerce sur eux toutes les pressions pour les y contraindre.

Mais à force de montrer aux lecteurs de la *Voix* les monstruosités qui se commettent dans les syndicats horlogers, ils doivent certainement se poser la question : « Comment se fait-il qu'il y ait des ouvriers pour accepter ces saletés ? » Hélas ! ils sont encore nombreux, mais ce n'est pas une raison pour nous de ne pas continuer notre propagande fédéraliste qui triomphera bien un jour ou l'autre.

VALLON.

LES EXPLOITEURS

Les mines de Montecatini ont réalisé en 1912 un bénéfice net de 41.445.425 fr. contre 22.469.058 fr. en 1911, permettant de délivrer, outre les amortissements et la réserve, un dividende de 175 fr. à chaque action contre 125 fr. l'année précédente.

Le bénéfice net pour 1912 de la Fabrique d'accumulateurs d'Oerlikon s'est monté à 318.893 fr. ; les actionnaires palperont du 20 0/0.

La S. A. Muhlethaler, à Nyon, a fait un bénéfice de 216.906 fr. Il sera distribué aux actionnaires du 10 0/0 (8 0/0 en 1911).

Le bénéfice net réalisé par la Société Peter, Cailler et Kohler est de 2.355.000 francs, sur lesquels 2.100.000 fr. seront versés aux actionnaires et 118.000 fr. à la réserve.

Le bénéfice net de la Société des Procédés Girod est de 426.176 fr. contre 309.726 fr. en 1911. Celui de la Compagnie des forges et aciéries se monte à 395.651 francs.

Les actionnaires de la Banque de Nyon toucheront un dividende de 6 0/0.

Nous pourrions continuer à l'infini ainsi et relever des bénéfices tous plus gros les uns que les autres réalisés par des parasites sur le dos des travailleurs et des consommateurs.

TRAVAILLEURS
N'allez pas au Brésil

L'inspecteur d'émigration espagnol d'Ouzonville, qui vient de remplir une mission dans la région de l'Amazone, s'exprime ainsi :

« Plusieurs milliers d'espagnols séduits par les 10,000 reis (15 francs) de salaire, allèrent aux travaux de la ligne Madeira-Mamoré. La moitié y est morte, les autres revinrent malades et sans argent. Aujourd'hui, heureusement, il n'y a plus là-bas que 400 Espagnols. Seulement 150 travaillent, les autres se trouvent à l'hôpital ou attendent que les travaux commencent du côté de la Bolivie.

« L'entreprise Nord-américaine qui construit et exploite la ligne est maîtresse dans la zone de ses œuvres. La police même est à elle ; aussi quand les ouvriers mécontents ou malades accouraient à l'embarcadère du Madeira pour fuir, ils étaient dispersés à coups de bâton. Alors beaucoup allaient mourir comme des chiens, loin des hôpitaux, en plein champ.

« D'autre part, le salaire de 15 francs est dérisoire. Il faut déduire les jours de maladie, qui sont les plus nombreux, dans lesquels on ne travaille ni ne touche la paie. Ensuite il faut tenir en compte le prix des choses ; l'eau filtrée (l'autre est boueuse) se paie à prix d'or.

« Il y a un hôpital passable, on a pris grand soin de l'isoler du moustique, porteur du paludisme.

« Mais les malades mangent des viandes salées ou sèches. Ils succombent presque toujours.

« Tout cela explique l'esprit de rebellion qui domine les ouvriers encore assez énergiques pour se révolter. L'exode de 300 ouvriers allemands et grecs, qui ne voulurent pas supporter davantage le joug de l'entreprise, fut admirable. Ils s'enfuirent en canots une nuit et une centaine succomba de maladie ou tomba aux mainsdes Indiens. Les autres, défaits et ruinés, purent témoigner de ces horreurs devant les yeux de la civilisation.

« La ligne a déjà 367 kilomètres en exploitation. Par elle arrivent de cette région couverte de forêts vierges d'immenses quantités de « borracha » d'où on extrait le caoutchouc qui enrichira les industriels des centres manufacturiers ».

Toutes les compagnies emploient le même système, qu'elles soient françaises, anglaises ou nord-américaines. Mais celle du Madeira-Mamoré est d'une atrocité particulière. Lorsqu'en 1911 les malheureux Allemands revinrent, ils étaient dans un état tel que le gouvernement prohiba tout engagement pour le Brésil équatorial. En Italie on fit de même.

Dès qu'un travailleur est entré au service d'une entreprise ferroviaire, il est en esclavage. Il établit la ligne à travers un pays sauvage, couvert d'immenses forêts où règne une chaleur pesante et continue. Les ravitaillements, tout lui vient de la Compagnie, et le contrat qu'il a signé en fait un esclave.

Le gouvernement brésilien fait une propagande énorme pour attirer des travailleurs européens, mais ce n'est pas parce qu'au Brésil il y a manque de bras. Au contraire, il y en a trop. Le but unique qui guide ces esclavagistes est l'augmentation de capital grâce aux petites économies que les immigrants apportent, l'augmentation du nombre des consommateurs qui développe le commerce, la valorisation des produits et des terres, et enfin la terrible concurrence pour l'offre de bras, ce qui permet de réduire les salaires et d'augmenter les heures de travail.

Travailleurs, boycottez le Brésil.

L. A.

CHOSES DU VALAIS

On n'aura pas été sans remarquer que, seul des députés valaisans au Conseil National, M. Eugène de Lavallaz ait voté pour la Convention du Gothard. Le fait en lui même ne nous intéresserait pas s'il n'était une magistrale illustration de ce que nous avons dit jusqu'ici sur le système parlementaire.

Les électeurs radicaux n'en reviennent pas de leur stupéfaction. « Comment, disent-ils, voilà notre unique homme de confiance faisant fi de nos vœux et de nos intérêts régionaux pour se compromettre dans une affaire qui renforcera l'assujettissement de la Suisse à la domination politique et économique de l'Allemagne et de l'Italie ? »

Le plus joli, c'est qu'en cette circonstance comme en bien d'autres du reste, les vœux politiques du peuple aient trouvé leur exclusive expression dans le vote des députés conservateurs.

En vérité, le cas présente une frappante analogie avec ce qui est arrivé en 1907 à propos du vote de la réorganisation militaire.

On se rappelle que, malgré l'énergique opposition du peuple valaisan, M. de Lavallaz fut le seul à accepter cette loi qui, comme nous le prévoyions, allait donner libre cours à l'orgie lubrique du militarisme.

Ce phénomène n'a rien qui nous surprenne car il y a longtemps que les représentants radicaux et leur organe le *Confédéré* subissent aveuglément tout ce qui vient de Berne.

Y aura-t-il donc encore longtemps des ouvriers assez bénévoles pour suivre les gros bonnets du radicalisme ?

Je veux espérer que non. Exception faite de la lutte anticléricale où nous pouvons nous accorder à l'occasion, nous devons poursuivre la lutte énergiquement en dehors de tous les partis.

Ce sera la seule façon de travailler réellement à notre émancipation.

Ouvriers radicaux, mes frères, commencez par vous syndiquer, par vous agiter, par *vouloir* et vous aurez des salaires supérieurs et des conditions de travail plus humains. Vous vous apercevrez là déjà, que vos députés sont inutiles. A Monthey et en bien d'autres endroits la Constitution fédérale a été violée ouvertement par les patrons radicaux.

Là encore ce n'est ni M. de Lavallaz ni même des députés socialistes qui auraient pu forcer les patrons à respecter la loi. Donc là encore il faut se passer de députés.

S'il s'agit de protester contre l'arrêt d'un tribunal ou contre les actes de l'autorité scolaire, policière ou ecclésiastique vous obtiendrez cent fois plus vite satisfaction en vous groupant et en agissant directement contre les personnes intéressées qu'en comptant sur des députés qui sont des complices la plupart du temps et qui se feraient moquer d'eux s'ils agitaient ces questions au milieu des mamelucks du Parlement.

Mais il est une considération plus profonde qui doit vous faire abandonner l'action politique.

Se nommer des députés, c'est se donner des maitres qui auront le droit de régler, par des lois stupides, nos actions de tous les jours.

Or, en luttant contre les puissants du jour, contre les capitalistes, les policiers, les banquiers, les gouvernants et les curés, nous sommes continuellement en état de révolution contre les lois, dont ces messieurs sont profiteurs autant que défenseurs.

D'ailleurs les parlements ne sauraient être que la négation de la révolution socialiste qui s'accomplit tous les jours dans la masse du peuple.

Et comment affirmer mieux un idéal nouveau sans se détacher complètement de ce qui est ancien.

Fondons-donc des syndicats entre travailleurs, des sociétés de chant, de musique, de sport, entre travailleurs. Créons des Maisons du peuple, des salles de lecture, des écoles modernes. Oui, soutenons, appuyons tout cela, mais n'attendons rien des députés.

C. PIGNAT.

Femmes qui ne voulez pas que votre fils ou votre mari soit jeté sur le pavé après 20 à 25 ans de travail chez un patron, n'achetez plus la TRIBUNE DE GENEVE.

Le sabotage dans la construction

Dans la construction, l'élément italien est souvent préféré pour pouvoir saboter le travail plus en sécurité.

Un jour, un camarade me dit, en parlant de son travail, qu'il creusait des puits pour ensuite les remplir de béton afin de constituer les fondations d'une maison. Quelques puits étaient creusés consciencieusement, surtout les angles de la construction ; pour les autres, on creusait la moitié de la profondeur et, à midi, le contremaître téléphonait à M. l'Architecte pour l'aviser de venir voir que le puits était creusé. Mais celui-ci, ne voulant pas lâcher son repas, répondait qu'il donnait l'autorisation de verser le béton et le tour était joué.

Ceci se passait en 1909. En examinant la série des prix de l'année dernière, on trouve ceci pour le terrassement : Fouilles en puits, à partir de la plateforme ou du terrain naturel, jusqu'à 3 mètres de profondeur, et le transport jusqu'à 20 mètres de distance au plus, le mètre-cube 14 francs ; en contrebas de 3 mètres de profondeur, le prix des fouilles sera augmenté pour chaque mètre de profondeur, de 2 fr. 50. Ainsi, plus on sabote sur la profondeur, plus il y a de bénéfice. Et ce n'est pas tout. Il y a encore le prix du béton qui est sensé avoir été mis dans le puits. En admettant, comme il est indiqué dans la série des prix ci-dessus, et en prenant le meilleur marché — 200 kilogrammes de chaux lourde du pays, 1 mètre-cube de gravier, prix : 21 francs — on voit quels bénéfices sont réalisés.

L'année dernière, j'ai vu employer au moins 100 mètres-cubes de poussière de démolitions à la place de sable, pour faire du mortier. Or le sable est tarifé dans la série des prix, à 10 francs le mètre-cube. Il n'y a pas des mines d'or qu'au Transvaal ou dans l'Alaska !

L'automne dernier, un maçon insistait pour me montrer des galandages doubles remplis de débris pour remplacer des murs pleins ; mais gare à l'inauguration et là surtout on a toujours éliminé les travailleurs du pays.

Je crois que je finirais par lasser les lecteurs si je voulais relever tous les trucs. Néanmoins, il y en a encore un que je tiens à citer : c'est celui du surveillant. Quand il y a un coup à faire, le patron invite le surveillant à boire un verre au café et le tour est joué. Ceci se passe couramment avec les pierres trouvées dans le terrassement et qui rentrent ainsi dans le béton des fouilles. Mais tous ne se laissent pas faire. Il y en a un qui, dans un important travail, a souvent fait enlever du béton et même fait démolir de la maçonnerie dont le mortier était trop maigre.

Bourgeois exploiteurs, ne pensez-vous pas qu'on ne doit jamais parler de corde dans la maison d'un pendu ?

U. N. R.

Pour accélérer le service de l'administration et de l'expédition, les abonnés sont invités à adresser leurs changements d'adresse directement à l'Imprimerie des U. O., Simplon 14 bis, Lausanne.

DANS LES ORGANISATIONS

GENEVE

Le bluff patriotique

On a fait grand bruit à Genève à l'annonce du vote du Conseil national adoptant la convention du Gothard. Les bourgeois ont pris la rue et une bande de maniaques hystériques ne cessaient de « pèleriner » au Monument national. On ne pouvait s'offrir spectacle plus hilarant que celui de ces déments hurlant, tête nue, l'hymne national. C'était du plus haut comique et du dernier grotesque.

On a, pour la cause de politiciens impatients d'arriver, tenu à assembler le peuple sur la Treille et sur la Plaine, afin de lui servir des phrases sonores qui n'étaient que l'émanation de l'hypocrisie de ceux qui les prononçaient. Et la presse déclarait triomphalement que 10 et 20.000 citoyens étaient là, réunis pour protester contre la convention du Gothard, alors que tout au plus ces assemblées comptaient 3 et 6000 personnes, pour la plupart des curieux ne comprenant rien à la question.

Comme toujours, le peuple travailleur s'est tenu à l'écart, laissant ces grotesques manifestations aux bourgeois et aux fils à papa.

* * *

Syndicat des maçons et manœuvres

Tous les membres sont convoqués à l'assemblée générale qui aura lieu le samedi 12 avril, à 8 heures 1|2 à la Maison du Peuple.

Ordre du jour :

1. Relation des comptes ;
2. Nomination du Comité ;
3. Divers.

Tous les membres sont instamment priés d'assister à cette assemblée.

Le Comité.

LAUSANNE

Société de l'Ecole Ferrer

Lundi 14 avril à 8 h. 1|2 du soir, assemblée générale de la Société de l'Ecole Ferrer, au local, rue Madelaine, 16.

Invitation cordiale à tous les travailleurs.

VEVEY

Oh ! Liberté !...

Par suite d'une condamnation d'un des leurs, sept pêcheurs ayant voulu manifester leur dégoût pour dame Thémis, passèrent en chantant *l'Internationale* devant les postes de police. Crime très grave, car ils ont été condamnés à leur tour pour ce simple fait, l'un à deux mois de réclusion et les autres à quinze jours de prison.

Cent cinquante jours de prison pour avoir chanté *l'Internationale* et peut-être exprimé leur mécontentement en des termes un peu rudes, voilà qui nous édifie une fois de plus sur la liberté qui existe dans la plus vieille des républiques.

Allons, bourgeois hargneux et féroces, flanquez des jours de prison à de pauvres pères de familles coupables de clamer leur haine pour un tel régime ! Vous rendez toujours plus vive la haine d'en bas et, en voulant forger nos chaînes, vous ne faites que hâter la venue du Grand Soir.

Un révolté.

LA CHAUX-DE-FONDS

Mise au point

Dans mon article « Chez les typographes », je disais que les typographes de l'imprimerie Lalive et Cie étaient les *têtes de turc des patrons* avant leur entrée dans l'imprimerie citée plus haut. Or, jusqu'à aujourd'hui, j'ai toujours cru qu'une tête de turc d'un patron était celui qui soutenait ses camarades de travail contre le patron.

Les typographes incriminés dans mon article, prétendent que cette expression veut dire « tête de pipe », etc. Je tiens à leur rendre ce qui leur est dû, et je déclare que lorsqu'ils travaillaient dans les boîtes bourgeoises ils étaient énergiques et soutenaient toujours le principe fédéraliste ; lorsqu'ils sont entrés dans l'imprimerie dite « socialiste » ils ont remisé et non « renié » leur indépendance d'autrefois.

Voilà qui est fait.

Maintenant que ce point est rectifié, je déclare maintenir catégoriquement mes autres déclarations.

J'ajouterais encore ceci : A la dernière réunion cantonale du parti arriviste neuchâtelois un vote de confiance a été adressé à M. Lalive et cette même réunion a déclaré que c'étaient les typographes de La Chaux-de-Fonds qui avaient tort et que M. Lalive était innocent. Or, ce même parti contient des membres qui reconnaissent parfaitement la culpabilité de notre astronome communal.

Fumistes ou inconscients, je ne veux pas le savoir. Mais je remarque qu'il vaut mieux être dans la peau d'un révolté que dans celle d'un politicien.

Jules ARNOUX,
typographe.

Gorki en Russie

A la suite de l'amnistie signée par Nicolas II à l'occasion du jubilé des Romanof, Maxime Gorki, le célèbre écrivain révolutionnaire russe, va rentrer dans son pays natal. Né à Nijni-Novgorod en 1869, il eut une adolescence misérable et douloureuse. Il se fit remarquer par une œuvre puissante : *Les Vagabonds*, peinture réaliste et émue de la vie errante des gueux jetés hors de la vie sociale. Révolté par les iniquités du régime autocratique, il entra dans le mouvement révolutionnaire et lutta de toutes ses forces pour l'émancipation du peuple. Emprisonné, envoyé en Sibérie, il fut ensuite banni de Russie.

Depuis plusieurs années, Gorki s'était fixé en Italie. Sa maison était hospitalière à tous les révolutionnaires et surtout aux réfugiés russes.

Limitation des Naissances

La connaissance des moyens préventifs est certainement d'une utilité personnelle incontestable pour nos camarades ouvriers et pour nos compagnes surtout. Aussi, nous sommes tout disposés à donner à ce sujet, gratuitement, les renseignements nécessaires. Il ne sera naturellement répondu qu'aux demandes de moyens préventifs.

Adresser toute correspondance à ce sujet à la VOIX DU PEUPLE, Lausanne.

Faites-nous des abonnés !

Acheter la „ Tribune de Genève “, c'est trahir la classe ouvrière

Mouvement ouvrier international

ALLEMAGNE

Les conflits concernant les tarifs

Depuis deux jours se poursuivent, ici, devant le bureau de conciliation du conseil des prud'hommes, les négociations entre ouvriers et entrepreneurs dans l'industrie du bâtiment berlinoise. Le contrat de tarif, venu à l'expiration depuis le 1er avril, reste tacitement en vigueur jusqu'à ce que les négociations aient pris fin. On se propose de prolonger pour la durée de trois ans l'ancien contrat de tarif et c'est notamment la question des salaires sur laquelle l'accord n'a pas pu se faire jusqu'à présent.

Quand au conflit dans l'industrie de la peinture, il a été décidé, dans un grand meeting, tenu mercredi dernier par les peintres de Berlin, de soumettre leur tarif particulier à toutes les maisons qui n'ont pas pris part au lock-out général, sans pour cela accorder les revendications ouvrières. Celles des firmes qui repousseront le tarif proposé par l'Union des peintres seront frappées de boycottage.

Congrès international syndicaliste

L'appel des camarades anglais et hollandais pour la convocation d'un congrès des syndicats révolutionnaires de tous les pays, a été reçu avec une joie réelle à Berlin comme en général dans toutes les régions d'Allemagne où existent des organisations de l'Union libre des syndicats allemands (Freie Vereinigung deutscher Gewerkschaften). Cet appel, en effet, promet la réalisation des décisions prises à ce sujet au congrès allemand tenu en mai 1912 à Magdebourg. Mais la proposition des organisations hollandaises mérite la préférence dans ce sens qu'elle accorde un délai suffisant pour arranger tout ce qui est nécessaire à la plus complète réussite du congrès. Aussi, après ample discussion, nous sommes-nous déclarés en faveur de l'appel hollandais et c'est dans ce sens que nous avons écrit au secrétaire du Comité préparatoire à Amsterdam, le camarade Van Erkel, pour lui faire savoir que nous considérons qu'il n'est pas possible de tenir le congrès projeté avant la fin septembre et que la Hollande nous semble le pays le mieux placé pour le but poursuivi. En même temps, nous nous sommes adressés aux camarades anglais pour les prier de renoncer à leur proposition concernant la tenue du congrès à la Pentecôte et de se solidariser avec notre proposition. Par la présente communication, nous nous adressons, de même, aux syndicats révolutionnaires de tous les pays dans la conviction d'avoir trouvé la meilleure solution.

Pour l'ordre du jour nous proposons les points suivants :

1. Théorie et tactique du syndicalisme révolutionnaire ;
2. Le syndicalisme et la guerre ;
3. Création d'une Internationale révolutionnaire ;

Quant au premier de ces points, il nous semble nécessaire que le congrès élabore une base claire (déclaration de principes), d'où ressorte d'une façon non équivoque le but que se proposent les syndicats révolutionnaires et les moyens par lesquels ils espèrent atteindre ce but.

Par la discussion du deuxième point, nous espérons aboutir à une résolution déclarant quelle action les organisations syndicalistes considèrent comme nécessaire, afin de rendre impossibles les guerres détruisant la civilisation et massacrant les populations.

Enfin, la création d'une deuxième Internationale des syndicats, de tendances révolutionnaires, à côté de l'Internationale réformiste déjà existante, est considéré par nous comme une nécessité inévitable, si nous voulons conserver les principes et la tactique syndicalistes et en assurer le développement et le progrès constant.

Dans la navigation

Les grèves sur les rivières allemandes, et notamment sur l'Oder, paraissent s'étendre encore, les ouvriers des ports s'étant joints, dans plusieurs villes, au mouvement. Les Compagnies de navigation exigent fréquemment que les ouvriers des ports fassent des travaux qui sont d'ordinaire faits par les hommes d'équipage des bateaux.

Les ouvriers des ports, cependant, ont partout refusé de servir pour des jaunes. Ils ne veulent pas travailler à bord des bateaux et refusent également tout travail supplémentaire et tout travail du dimanche.

Dans plusieurs villes, ces ouvriers ont, par suite, dû abandonner le travail.

Contre les ouvriers

On mande de Crefeld que les ouvriers chrétiens des teintureries, désavouant leur comité syndical, se sont joints aux socialistes pour continuer la grève. Les patrons ont ouvert les portes des usines et les autorités se sont empressées de mettre la force armée à leur disposition. Elles ont envoyé cent cinquante gendarmes.

Cependant, malgré le soutien des autorités, les fabricants n'ont pas remporté la victoire. Depuis le 3 janvier, jour de la réouverture des teintureries, aucun ouvrier chrétien n'a voulu jouer le rôle de traître.

L'Union des ouvriers du textile allemand a décidé de soutenir pécuniairement tous les teinturiers chrétiens qui le désirent.

ANGLETERRE

Contre les non syndiqués

Le danger de grève dans le bassin minier du Sud du Pays de Galles devient de plus en plus sérieux. La raison en est que les vieilles trade-unions de l'industrie du charbon, comme celle de l'industrie textile et autres, montrent de plus en plus un esprit d'intolérance vis-à-vis des ouvriers non syndiqués, qui ne ressemble guère à l'esprit de liberté qui a caractérisé le mouvement anglais au début de son développement. Beaucoup de syndiqués de la vieille école ne se contentent plus seulement de convaincre leurs camarades de l'utilité de l'organisation ouvrière, mais tentent de les obliger à se syndiquer par tous les moyens, même par la violence.

Dans la Galles du Sud, aux trente mille préavis des mineurs de la vallée de Rhondda, qui ont été réunis mardi dernier, se sont ajoutés ceux de onze mille autres mineurs du même district et de huit mille hommes des mines d'East Glamorgan.

Si un accord n'intervient pas, le travail cessera au début de mai. Cette grève aura pour but, on le sait, d'appuyer la campagne contre l'emploi de non syndiqués.

BELGIQUE

La grève générale

La grève générale organisée en Belgique pour le 14 avril donne lieu à un cas curieux, relatif aux miliers d'ouvriers belges qui viennent travailler dans les usines françaises situées non loin de la frontière. Les uns demeurent en France, pendant la semaine de travail, c'est-à-dire du lundi matin au samedi soir, et vont passer le dimanche en Belgique ; d'autres viennent, tous les matins, du territoire belge, pour retourner, tous les soirs, chez eux. Ce sont d'ailleurs les plus nombreux. Or, les organisateurs de la grève dans la région frontière ont décidé que les ouvriers belges travaillant dans les usines françaises proches de la Belgique devront se mettre en grève et suivre le mouvement général. Pour les autres, pour ceux qui travaillent dans les centres industriels plus éloignés, ils continueront de travailler, à condition de verser dans les caisses de la grève une forte cotisation de secours.

A quoi peuvent servir les retraites militaires

Tout comme le gouvernement français, les gouvernants belges ont eu recours aux retraites militaires pour réchauffer un enthousiasme patriotique qui se refroidit de plus en plus ; mais les socialistes belges leur ont joué un tour de leur façon qui ne manque pas de piquant.

En effet, au lieu de boycotter les retraites militaires, le parti ouvrier a engagé ses adhérents à leur emboîter le pas en les accompagnant à leur façon.

Et, dans certaines grandes villes, on a eu le spectacle inénarrable de voir les musiques militaires suivies de plusieurs milliers de personnes chantant l'*Internationale* et d'autres chants socialistes, ou en acclamant la revision et le suffrage universel.

Il va sans dire que les autorités en ont été quelque peu déconcertées. Mais quoi faire ? On ne peut vraiment faire charger des bandes joyeuses qui accompagnent bras-dessus bras-dessous, les fanfares régimentaires.

En désespoir de cause, les autorités en ont été réduites à suspendre les retraites. Peine perdue et mauvais moyen, car les socialistes se sont empressés de sortir leurs musiques au lieu et place des autres. Elles ont obtenu le même succès, et pour le surplus, les travailleurs se sont promis de récidiver dès que la moindre retraite militaire se montrera à l'horizon. Ce qui fait qu'au total, comme dit le *Peuple*, les citadins auront maintenant deux « retraites » au lieu d'une.

HOLLANDE

La Grève de la Confection

Dans l'industrie du vêtement, à Amsterdam, 1.200 ouvriers tailleurs de la confection ordinaire et confection sur mesure sont entrés en grève pour obtenir une augmentation de salaires. Les grévistes sont tous des travailleurs à domicile. Les quatre organisations des ouvriers du vêtement : l'Union « moderne », de tendances sociales-démocrates ; les syndicalistes-révolutionnaires ; les « chrétiens » ou Calvinistes et les catholiques participent au mouvement.

BIBLIOGRAPHIE

Les Petits Bonshommes, journal illustré pour enfants, paraissant tous les 15 jours. Abonnement pour l'étranger, 5 francs par an.

Administration, 96, quai Jemmapes, Paris.

Le numéro du 1er avril est très réussi. Il contient des lettres de Turquie, une chansonnette avec musique, la suite des aventures du baron Munckhauren, les farces de Si Mohammed, puis divers dessins. Il y a une reproduction, en petit, d'un tableau du peintre Verechtchaguine, l'*Oublié*, qui ferait une merveilleuse carte de propagande antimilitariste.

Nous recommandons les *Petits Bonshommes* aux camarades.

* * *

La Vie Ouvrière, revue bi-mensuelle.

Sommaire du n° du 20 mars 1913.

Le Dîner du 18 mars, Lucien Descaves. — Parmi nos lettres : Notre enquête sur l'Union catholique ; Les pêcheurs bretons contre le filet tournant ; Les domestiques de ferme dans la Dombes ; Le protestantisme social. — La réponse de la « Neue Zeit » (Texte et notes marginales), J. Guillaume ; La citation falsifiée, J. G.

Lettres de l'Internationale : Lettre des Etats-Unis (W.-Z. Foster).

La quinzaine sociale : Les Faits. — Notes et documents : La vague militariste ; Le Manifeste des Partis socialistes Allemands et Français ; A propos du Congrès syndicaliste international ; Les prochains Congrès.

Abonnement 12 francs par an. Administration, 96, quai Jemmapes, Paris, X.

* * *

Le Syndicalisme français, Contre la Guerre, par Léon Jouhaux ; 1 volume in-16 : 0 fr. 60.— Bibliothèque du Mouvement prolétarien. Marcel Rivière et Cie, éditeur, 31, rue Jacob, Paris.

Plus que jamais peut-être, les idées directrices de la Confédération générale du Travail sont discutées. En s'en emparant, les passions politiques les ont déformées plus qu'il ne convient ; aussi la nouvelle plaquette qui paraît dans La « *Bibliothèque du Mouvement Prolétarien* » : *Le Syndicalisme français*, sera-t-elle discutée avec autant d'âpreté que ses devancières.

C'est que son auteur n'est autre que M. Léon Jouhaux, l'actuel secrétaire général de la C. G. T.

Le Syndicalisme français est un exposé aussi complet qu'il était possible de le faire dans le cadre un peu restreint de notre « *Bibliothèque* ». Historique, évolution, forces passées et actuelles, tendances et devenir, etc., sont tour à tour traités avec la compétence qui s'attache à la situation de l'auteur dans les milieux prolétariens.

De plus un discours *Contre la Guerre* fait par l'auteur à Berlin l'an dernier rend doublement d'actualité cette plaquette que tous les curieux des choses sociales voudront lire, quelles que soient leurs sympathies.

* * *

Dans son nouveau livre, *la Science moderne et l'Anarchie*, qui paraît à la librairie Stock et Cie, Kropotkine analyse les origines et le développement de l'idée anarchiste issue du travail constructif des masses populaires, auquel nous devons toutes les institutions de droit commun, et qui trouva son expression dans les soulèvements populaires du XVIe siècle, et, plus tard, dans Godwin, Proudhon, et l'Internationale. Puis l'auteur traite de l'Etat, de son rôle dans l'histoire, et des caractères que lui imprimèrent le double courant des idées jacobines et du capitalisme. Les chapitres consacrés aux guerres modernes, dont l'auteur retrace l'origine financière et l'atrocité, seront lus avec un intérêt particulier.

En vente à la „Voix du Peuple“

Neo-malthusianisme

Bréviaire de la femme enceinte, fort volume de 400 pages, avec 111 gravures dans le texte	5.—
Le droit à l'avortement	3.50
L'éducation sexuelle (Marestan)	2.75
Moyens d'éviter la grossesse (Hardy)	1.30
E. Chapelier. — Ayons peu d'enfants. Pourquoi ? Comment ?	0.25
Contre la nature (Paul Robin)	0.15
Le néo-malthusianisme est-il moral ?	0.25
La grève des ventres	0.15
Génération consciente, le droit à la tendresse (Frank Sutor)	0.85

Divers

La Science moderne et l'anarchie (Pierre Kropotkine), 388 pages	3.50
Œuvres de Bakounine, tome VI, un volume de 436 pages.	3.—
Correspondance (Elisée Reclus), tomes I et II	6.—
La révolution vient-elle ? (Urbain Gohier)	3.—
De la Commune à l'anarchie (Ch. Malato)	3.—
La physiologie morale (Chatterton-Hill)	3.—
Souvenirs d'une morte vivante (Victorine B.)	3.—
Réformes, révolution (J. Grave)	3.—
Le militarisme et la société moderne (Ferrero)	3.—
Mes crimes (Gustave Hervé)	3.25
L'affaire Luccheni (Y. Fehmi)	1.—
Les survivants de la Commune (Chincholle), au lieu de 3 fr. 50	1.50

Camarades ! Lisez et faites lire votre journal.

SOUSCRIPTION

en faveur de la **VOIX DU PEUPLE**

Total au 26 mars	Fr. 195.60
B., à Zurich	5.—
G., à Lynbrook	4.—
Total au 9 avril	Fr. 204,60

COMPTES DU JOURNAL

Recettes.

Abonnements : Genève, 28.— ; Lausanne, 2.— ; Hauterive, 4.— ; Paris, 3.— ; Lynbrook, 6.—.	43.—
Vente au numéro : Genève, 1.— ; Monthey, 6.50	7.50
Souscriptions	9.—
Total des recettes	**Fr. 59 50**

Dépenses.

Comp., tirage, exp. des N° 13-14,	171.70
Total des dépenses	**Fr. 171.70**
Déficit au 26 mars	278.86
Déficit au 9 avril	391.06

Lausanne.— Imprimerie des Unions ouvrières à base communiste (journée de huit heures).
A. AMIGUET, éditeur responsable.